



Pierre
ATHIAS

"Un bon croquis vaut
mieux qu'un long discours"
Napoléon Bonaparte

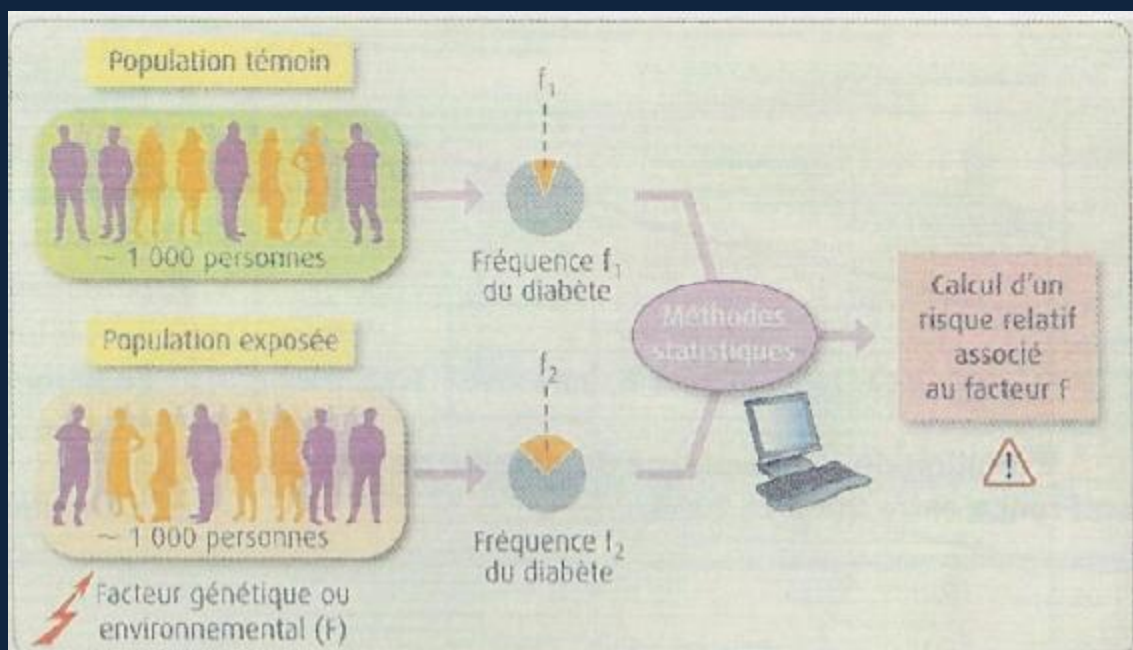
Les Perturbateurs Endocriniens

6 :
Évaluer et Réagir



Pierre
ATHIAS

Approche Epidémiologique





Pierre
ATHIAS

Pesons les facteurs de risques...



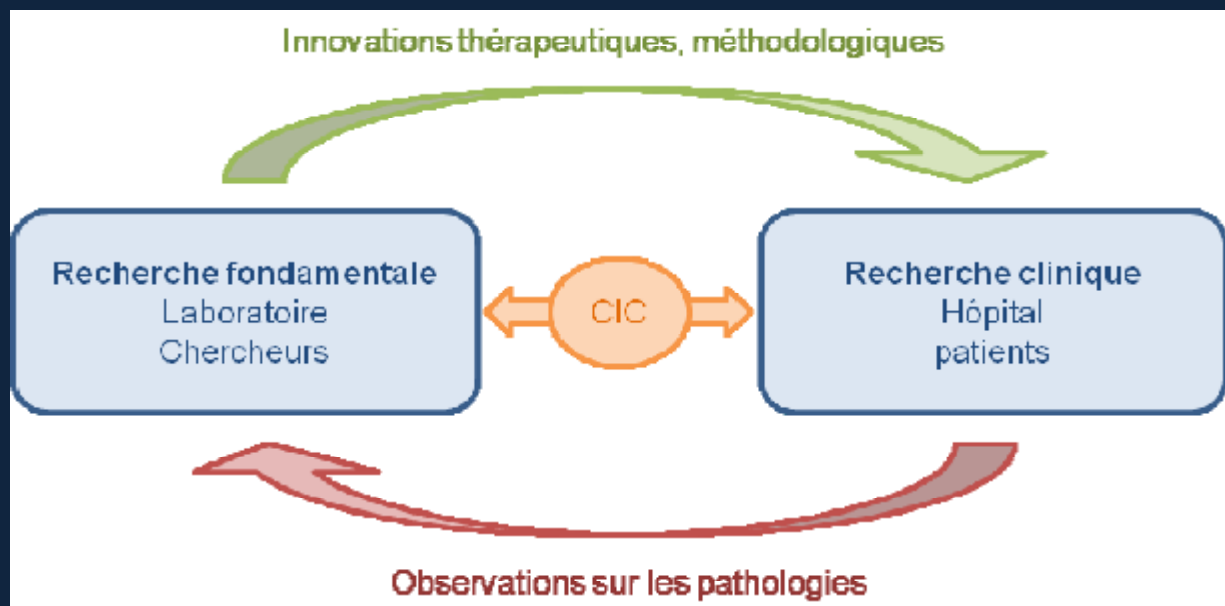
Le Nutella contient le phtalate le plus dangereux : DEHP

17 février 2011 • 102 commentaires • 318 vues • 3 minutes de lecture



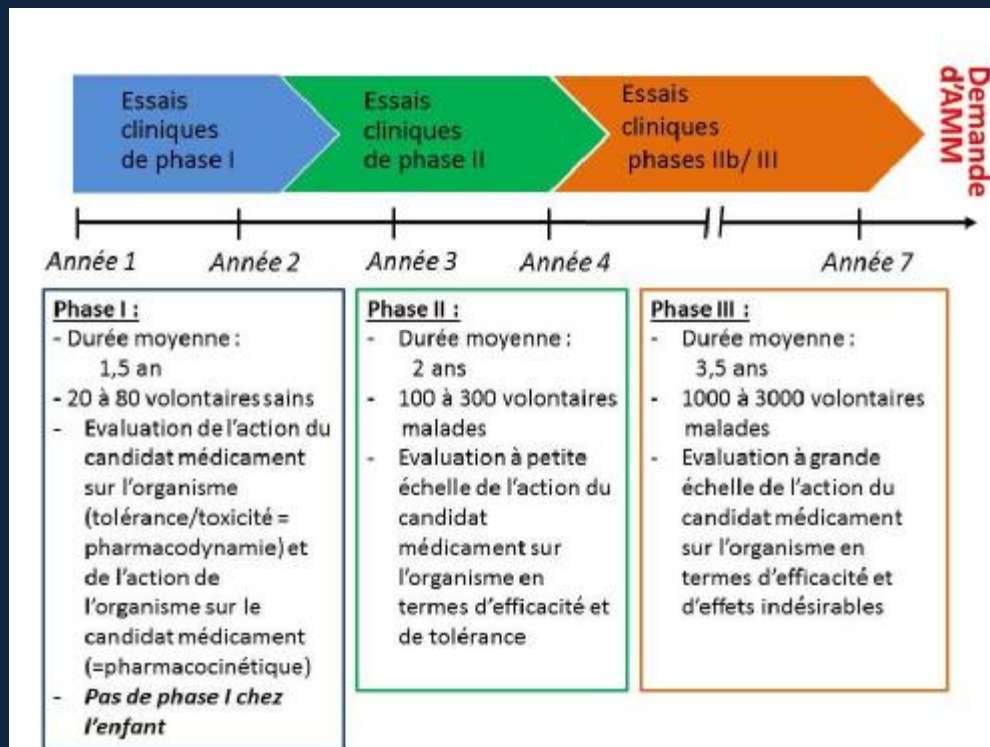
Pierre
ATHIAS

Organisation de la Recherche





Étapes de recherche Clinique



Que Choisir, Février 2016

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

La Commission européenne condamnée

Depuis des années, sous la pression de l'industrie chimique, la Commission européenne (CE) tergiverse quant à l'adoption d'une réglementation contraignante pour encadrer les perturbateurs endocriniens dans les produits alimentaires et d'usage quotidien. Le 16 décembre dernier, le tribunal de l'UE l'a condamnée pour non-respect de la date limite du 13 décembre 2013, fixée par le règlement sur

les biocides pour l'adoption de «critères scientifiques pour la détermination des propriétés

perturbant le système endocrinien». Cela fait suite à une requête de la Suède (4 juillet 2014) auprès de la Cour européenne de justice : elle visait à faire constater que la CE,

Plus de deux ans de retard pour statuer !

en ne statuant pas sur le sujet dans les délais impartis, a violé le règlement européen. Reste à espérer que cet arrêt de la Cour créera un électrochoc pour que Bruxelles publie enfin un cadre réglementaire strict, définissant les critères d'utilisation et les doses admissibles de ces substances toxiques dans notre environnement quotidien. ♦

Reste à espérer que cet arrêt de la Cour créera un électrochoc pour que Bruxelles publie enfin un cadre réglementaire strict, définissant les critères d'utilisation et les doses admissibles de ces substances toxiques dans notre environnement quotidien. ♦



Pierre
ATHIAS

« Perturbateurs endocriniens : comment les lobbys ont gagné »



Par
Libération
1###

« Comment Bruxelles a détraqué le sperme européen ». C'est ce que titre Libération sur sa une, relevant : « Baisse de la fertilité, diabète, cancers... les effets des perturbateurs endocriniens sont connus, ce qui n'a pas empêché l'UE de se coucher face aux lobbys ».

Eric Favereau remarque ainsi sur une double page : « Menace majeure pour la santé, et notamment la fertilité, les agents hormonaux sont l'objet d'une âpre bataille à Bruxelles. Un livre décrit les méthodes des industriels qui ont obtenu de la Commission européenne qu'elle impose l'inaction ».



Pierre
ATHIAS

Télérama n° 3456
du 06/04/2016

PENSER
VOYAGER
DÉCOUVRIR

AUTREMENT



Ils nous intoxiquent !

Alimentation, cosmétiques... les perturbateurs endocriniens sont partout. Aucun règlement ne limite l'usage de ces molécules nocives. L'Europe se laisse-t-elle piloter par les lobbys ?

C'est un signal qui arrive à l'heure des pesticides, le 27 mars, l'Assemblée générale a voté l'interdiction des insecticides neurotoxiques, responsables de la chute du nombre des papillons et pollinisateurs, en Suisse locale. Un progrès de taille, mais qui ne fait que commencer. Le débat sur le régime alimentaire est encore à l'ordre du jour. L'Europe se laisse-t-elle piloter par les lobbys ?